

MVNO: Carrefour se lance avec Orange

On savait que Carrefour lorgnait depuis plusieurs mois le marché de la mobilité. Il devrait très prochainement se lancer puisque le géant de la distribution vient de signer un accord de MVNO (opérateur mobile virtuel) avec Orange, qui décidément est le champion des MVNO.

Le groupe indique que ses offres pourront être commercialisées « *d'ici à quelques mois* » dans ses 217 hypermarchés. Rappelons qu'un MVNO achète en gros des minutes de communication à un opérateur traditionnel pour les revendre ensuite sous sa propre marque. *Les Echos* rappellent que Carrefour n'est pas un nouveau venu dans la téléphonie. Il avait déjà lancé en février dernier une offre d'opérateur mobile en Belgique (1 Mobile) suite à un accord avec le néerlandais KPN. La grande distribution fait donc une entrée remarquée dans ce marché pourtant déjà bien encombré. Le grand concurrent de Carrefour, Auchan, a signé un accord de MVNO avec SFR tandis que la Fnac a passé un accord de licence avec Orange (lire nos articles). Pour autant, comme ses nouveaux petits concurrents, Carrefour Mobile devra fortement investir pour se faire connaître. Car le marché des MVNO, 12 acteurs, ne représente que moins de 1% du parc. Mais des géants comme Carrefour ou Auchan ont un avantage de taille: leurs réseaux de distribution et des leviers promotionnels puissants. De quoi viser le mass-market alors que les MVNO actuels sont plutôt ciblés. D'un autre côté, comme le souligne Didier Quillot, Directeur Général Orange France « *30% des ventes de téléphonie mobile concerneront au quatrième trimestre 2006 les opérateurs mobiles virtuels ou sous licence* ». Et il y a encore 20% des Français qui n'utilisent pas de téléphone mobile. Par ailleurs, le développement du marché des opérateurs alternatifs (MVNO ou licences) est encore freiné par les délais encore trop longs de portabilité et/ou les difficultés à résilier son contrat.